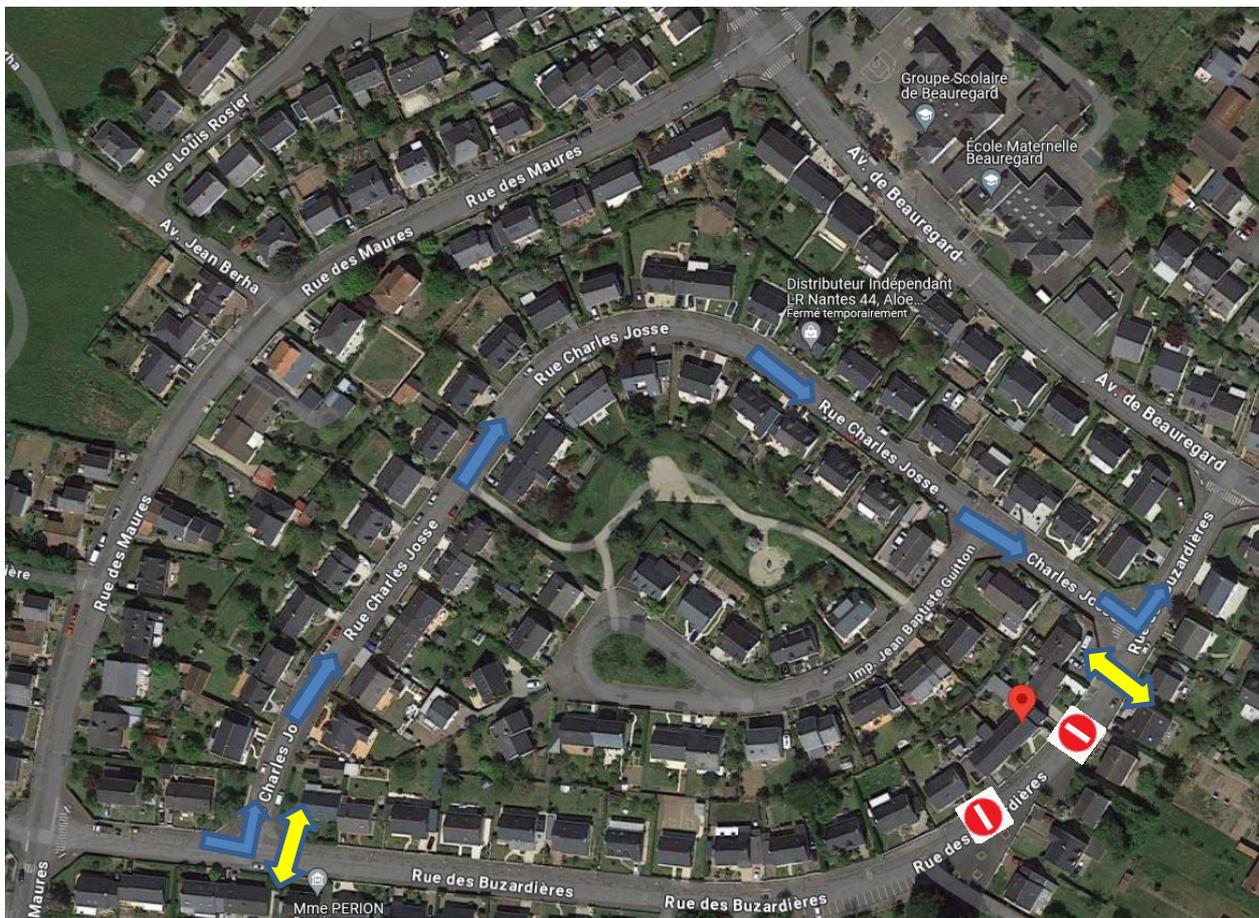


Annexe DPR-2024-0015

FERMETURE DE VOIE – 10 rue des Buzardières

Les 04 - 05 et 07 mars 2024



 Route barrée à 300 mètres côté rue des Maures et à 30 mètres côté avenue de Beauregard (sauf riverains, secours et collecte des déchets)

 Déviation par la rue Charles Josse

 Zone d'interdiction de circulation

Signature de l' élu :

Publié le 07 février 2024